

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juillet 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 27.06.2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le vingt-sept juin deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT - Cathie PETRI - Gérard CONRAD - Doria BOUDJI - Serge KURT - Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO - Armand RUPP - Laurent BAYART - Eric THOMY - Eric LEHMANN - Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN - Valérie GUERALT - Sylvie RISSE - Julie LINGELSER - Ornella PFEIFFER - Henri BECKER - Lydie MOUGEL - Hervé DIEBOLD - Désirée HUBER - Philippe ROSER

Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Sébastien BOUREL donne procuration de vote à Monsieur Gérard CONRAD

Madame Sophie DIEMER donne procuration de vote à Madame Cathie PETRI

Monsieur Grégory RICHERT donne procuration de vote à Monsieur Henri BECKER

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du

Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 6 juillet 2023

Publié sur le site internet de la commune le 6 juillet 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE



15. Avis de la commune sur le Plan de Protection de l'Atmosphère 2023-2028 de l'agglomération strasbourgeoise et Plan d'actions pour un chauffage au bois domestique performant sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

Conseillers
élus : 27

Conseillers
en fonction : 27

Conseillers
présents : 24

Conseillers
absents : 3
dont 3 avec procuration

Par courrier reçu en date du 16 mai 2023, Mme la Préfète du Bas-Rhin a saisi Mme le Maire pour avis sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) 2023 - 2028 présenté en Comité local de l'Air le 19 avril 2023, et approuvé par le Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques du Bas-Rhin le 4 mai 2023.

De plus, par courrier reçu en date du 21 février 2023, Mme la Préfète du Bas-Rhin a saisi Mme le Maire pour avis sur le projet de plan d'actions chauffage au bois domestique de l'agglomération strasbourgeoise. Ce plan d'actions, figurant en annexe de la présente délibération, constitue le volet chauffage au bois du PPA.

Dans ce contexte, il est proposé de regrouper les avis pour ces deux plans dans la présente délibération.

Mme le Maire propose de suivre l'avis favorable assorti de remarques émis par l'Eurométropole de Strasbourg dans sa délibération en date du 28 juin 2023.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable sur le Plan de Protection de l'Atmosphère 2023-2028 de l'agglomération strasbourgeoise et Plan d'actions pour un chauffage au bois domestique performant sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg,

DEMANDE à la Préfecture du Bas Rhin de prendre en compte les demandes de l'Eurométropole de Strasbourg exprimées dans sa délibération du 28 juin 2023.

ADOpte A L'UNANIMITE
Par 27 Voix Pour

Mundolsheim, le 6 juillet 2023
Le Maire,

Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,


Cathie PETRI